

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces.	la ligne.....	20
Réclames.	—	30
Faits divers	—	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doivent
être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 27 JUIN

Le général Ladvocat et le Conseil d'enquête

Nous avons signalé le bruit que l'on faisait courir au Palais-Bourbon, d'après lequel aucun général n'aurait demandé au ministre de la guerre l'autorisation de comparaître devant un Conseil d'enquête, pour confondre leurs accusateurs au sujet de l'incident Turpin-Tripone.

Or, le *Figaro* affirme que les généraux Ladvocat et Nismes ont l'un et l'autre demandé à M. de Freycinet leur comparution devant un Conseil d'enquête.

Pourquoi donc ces fausses rumeurs répandues dans le parlement ? Serait-ce pour égarer l'opinion publique et détourner certaines responsabilités ministérielles lourdes à supporter ?

Quoi qu'il en soit, les renseignements que notre confrère a pu se procurer sont si précis qu'il a reproduit « presque textuellement » le dialogue qui s'est engagé entre le ministre de la guerre et le général Ladvocat.

D'autre part, le général Nismes a demandé par lettre au ministre de la guerre l'autorisation d'être entendu par un Conseil d'enquête.

Telle serait la vérité qu'on a essayé de dissimuler, mais ce qu'on ne pourra cacher c'est le mécontentement, l'indignation soulevés dans l'armée par l'étrange façon dont cette affaire a été conduite.

Tous honorables !

A la séance de lundi, M. de Freycinet, au cours de ses explications..... insuffisantes, commençait, par ces mots, une phrase :

« L'honorable M. Turpin..... »

Mercredi, M. Constans, interpellé à son tour, a dit :

« Bien que je ne défende pas de parti pris les fonctionnaires placés sous mes ordres, l'honorable M. Fouquet..... »

Il était admis, jusqu'à présent, que la qualification « d'honorable » ne s'appliquait, dans les discours parlementaires, qu'aux membres des Chambres. MM. les ministres éprouvent le besoin de l'étendre au dehors des enceintes législatives. Nous n'y verrions pas grand mal si leur qualificatif s'appliquait moins à la légèreté ; mais il nous semble que MM. les ministres de la guerre et de l'intérieur ont, en l'espèce, « l'honorabilité » un peu trop facile.

LA GRÈVE DES BOULANGERS

Ce sont hier matin les ouvriers boulangers de Paris qui se sont mis en grève. Il ne s'agit cette fois ni de modifications dans le nombre des heures de travail, ni d'une augmentation de salaire, questions qui sont toujours discutables. Les ouvriers boulangers prétendent protester de la sorte contre l'exploitation dont, à les en croire, ils seraient victimes de la part des bureaux de placements.

Les griefs qu'ils mettent en avant sont ils fondés ? Il nous paraît qu'il n'y a pas lieu d'examiner la question en présence de l'irrégularité du procédé employé. Les ouvriers boulangers auraient-ils cent fois raison dans leurs protestations qu'il ne serait pas admissible que le gouvernement intervint pour empêcher les propriétaires des bureaux de placement d'exercer leur profession. Si on cédait sur ce point, on ne verrait pas de raison pour qu'un autre jour, les ouvriers boulangers exigeassent la fermeture des pâtisseries ou même de tout autre industrie.

La grève n'est donc justifiable à aucun point de vue. Ajoutons qu'elle ne paraît pas heureusement devoir entraîner les conséquences

sur lesquelles comptaient sans doute ses initiateurs.

Hier, matin, Paris n'a pas manqué de pain. D'une part, les petits patrons qui n'emploient qu'un ou deux ouvriers, ont, au sens littéral, « mis la main à la pâte ». Les autres se sont adressés à l'administration qui a fait venir du pain de Versailles et de Saint-Germain et a mis en activité un grand nombre de fours aux manutentions militaires. Paris ne manquera donc pas de pain et il attendra avec tranquillité que les ouvriers boulangers comprennent que c'est un mauvais moyen, pour se faire rendre justice, que de commencer par tenter de porter atteinte au droit d'autrui.

Paris, 26 juin.

Jusqu'ici on ne signale aucun incident ; le pain ne manque pas dans les boulangeries. De nombreux ouvriers ont travaillé cette nuit.

A deux heures, la réunion annoncée à la Bourse du travail n'est pas encore ouverte. De nombreux grévistes se trouvent à l'intérieur et au dehors. Une foule d'agents sont postés aux alentours. Les députés socialistes Baudin, Ferroul, Dumay, se tiennent dans un café voisin. On signale une certaine effervescence aux abattoirs.

Paris, 26 juin, 5 heures.

Une réunion de 2,500 ouvriers boulangers a eu lieu aujourd'hui, à 2 h. 30, à la Bourse du Travail, sous la présidence de M. Guimard, secrétaire des chambres syndicales de l'alimentation, assisté de MM. Leno (bouchers) et Thierry (cuisiniers), ainsi que de M. Fleury (limonadiers), secrétaire.

M. Fleury a lu tout d'abord une dépêche ainsi conçue :

« Les garçons limonadiers de Lyon, au nom de l'alimentation lyonnaise, félicitent et encouragent leurs frères de Paris ; ils suivront et soutiendront leur mouvement. »

M. Fleury lit ensuite les noms de plusieurs ouvriers qui ont travaillé cette nuit, et cite les boulangeries mises à l'index (rue des Dames, de Lévis, Saussure, coin de la porte Saint-Denis, etc...). Il ajoute que deux boulangeries situées rue d'Allemagne ont manqué de pain, puis que les boulangeries Tiphaine (place Clichy) et Ferret (rue des Dames) ont menacé de brûler la cervelle aux ouvriers qui interviendraient pour faire cesser le travail.

Il termine en lisant les noms des ouvriers qui ont travaillé dans une boulangerie de Passy.

La réunion, assez houleuse, n'est plus qu'une suite de dénonciations. Chaque orateur apporte les noms de ceux qui ont travaillé la nuit passée. Ces communications sont accueillies par des huées, et l'assemblée se promet de leur faire passer un mauvais quart d'heure s'ils recommencent aujourd'hui.

M. Horain signale les ouvriers boulangers de Saint-Mandé comme ayant, jusqu'à présent, refusé de se joindre au mouvement.

Par contre on lit une communication disant que « si les ouvriers de Paris votent la grève, 150 ouvriers de Saint Germain viendront demain se joindre à eux ».

La Bellevilloise, société d'alimentation, fait demander à l'assemblée l'autorisation de cuire ce soir. On la lui refuse avec ensemble.

M. Thierry (cuisiniers), n'est pas tendre pour nos honorables : il appelle le Palais-Bourbon le Palais des ronds de cuir, et ajoute : « Les vieux salariés du Palais-Bourbon sont toujours prêts à toucher leur capital, mais ils ne s'occupent jamais du sort des ouvriers. Quant aux placeurs, ils crèveront d'indigestion pendant que les ouvriers crèvent de faim. »

M. Lozes (boucheries) dit à son tour : « Ce qu'il faut supprimer avant tout, c'est le pain de luxe ; il faut que les députés, Constans et autres *bouffes* (sic) à la gamelle. Nous avons

14 Feuilleton de l'Écho Saumurois

UN AMOUR EN RUSSIE

PAR GEORGES DU VALLON

VIII

Le congé de Gérard touchait à sa fin, quand il reçut une lettre de Michel Samarof.

Il l'ouvrit avec un joyeux empressement, sûr d'y trouver le nom de celle qui occupait sa pensée, délicatement glissé entre deux mots de sympathie par le généreux chevalier-garde. Il l'y trouva en effet dès les premières lignes ; mais l'impression produite par ce nom aimé fut tout autre qu'il ne s'y attendait.

Ce fut d'abord de l'effarement, puis une douleur confinante au désespoir.

« Je ne sais, lui disait Michel après un court et affectueux préambule, je ne sais quels motifs on vous avait donné d'espérer, mais vous espérez, c'est certain. Vous me l'avez fait entendre le matin de votre départ, et d'ailleurs, votre visage le disait clairement. Eh bien ! mon cher Valdau, c'était un espoir trompeur ; je suis fâché de vous le dire, car vous m'inspirez une amitié véritable, et vous êtes, je

crois, du petit nombre des hommes qui n'acceptent pas facilement une déception de cette nature. Oui, je suis sincèrement fâché, mais je ne suis pas surpris, ayant expérimenté depuis longtemps la versatilité sur laquelle un de vos rois a laissé le fameux distique que vous savez.

« Bref, il est sérieusement question, depuis quelques jours, du mariage de A. D. avec le baron H. de H. ; et j'ajouterai que mes relations avec les personnes intéressées à la chose me permettent de conjecturer que ce n'est pas là un bruit en l'air.

« Si je ne craignais de vous apparaître sous les couleurs trop noires d'un messenger de mauvaises nouvelles, je compléterais cette désagréable information par une autre qui vous ferait certainement — comme à moi, d'ailleurs — bouillir le sang dans les veines ; mais, c'est assez pour une fois. Je réserve le reste pour notre prochaine causerie, et j'espère qu'elle ne tardera pas trop, non seulement parce qu'il me sera personnellement fort agréable de vous revoir, mais aussi parce qu'il est temps, dans votre intérêt, que vous reveniez.

« Je veux espérer que la santé de madame

de Valdau, que vous me dites meilleure, ne sera pas un obstacle à ce retour. »

C'était là le passage saillant de la lettre, celui que Gérard méditait, le front douloureusement plongé dans ses mains.

Que conjecturer de ce que Michel disait, et surtout de ce qu'il ne disait pas ? Que soupçonner à travers ces réticences ? Le coup qui foudroyait le jeune homme en plein espoir, en plein bonheur, n'était-il donc pas assez rude, qu'il fallût encore redouter autre chose ? Mais quel déboire pouvait le toucher, après celui qu'on lui annonçait là !

Il resta plusieurs heures enfermé dans sa chambre, ne voulant montrer à personne son front bouleversé, pas même — surtout pas à sa mère. Pauvre femme, sa part d'épreuves personnelles avait déjà été assez lourde ! Si son fils devait souffrir, mieux valait qu'elle ne le sût que le plus tard et le moins possible.

Mais quelle cause funeste avait ainsi changé les dispositions d'Alexandra, qu'il sentait aimante et sincère, limpide comme le cristal, sans l'ombre de cette coquetterie cruelle qui brise le cœur pour s'en faire un trophée ? Qui avait pu s'interposer entre eux depuis qu'il

l'avait quittée ?

Ce n'était ni la princesse Laghine, trop bonne sœur, et aussi trop frivole pour contrarier Alexandra dans une inclination sérieuse ; ce n'était pas Boris, plus frivole encore et non moins excellent que sa femme. Le tuteur?... Gérard avait cru comprendre qu'il exerçait peu d'influence sur l'esprit de sa pupille. De ce côté, on pouvait craindre des difficultés, peut-être un ajournement, mais non le coup de foudre annoncé par Michel.

Restait Herbert, celui auquel profitait cette étrange et subite volte-face. Gérard le jugeait capable de l'avoir provoquée par ses menées insidieuses. Mais comment Alexandra — la noble, la docteur même, l'avait-elle cru ?

Pendant le reste du jour, Gérard remua, dans son esprit surexcité, ces pensées, qui n'étaient pas faites pour calmer sa déception ni sa colère. A mesure qu'il sondait la profondeur de l'une, l'autre grandissait ; mais il ne trouvait nulle solution. Une donnée seulement : la perfidie supposée d'Herbert, lui servait de fil conducteur ; et bien que ce fil lui parût, et fût en réalité solide, il ne le conduisait nulle part, faute de données complémentaires.

ce soir une réunion au Cirque d'hiver; il en sortira probablement que les ouvriers des abattoirs ne tueront pas demain : donc pas de pain, pas de viande. »

Sur la proposition de plusieurs ouvriers, l'assemblée décide : 1° qu'un bureau spécial sera créé, auquel on apportera les noms des traitres, qui seront inscrits à l'encre rouge ; 2° que les délégations volontaires parcourront ce soir tous les quartiers, afin d'empêcher partout le travail.

On vote enfin l'ordre du jour suivant :

« Les ouvriers boulangers réunis le vendredi 26 juin à la Bourse du Travail, considérant qu'un certain nombre de nos camarades nous affirment qu'ils n'ont pas compris que la grève votée hier dût être immédiate, prennent note de leur bonne volonté et les engagent, au nom de la solidarité, à faire ce soir la grève complète. Vive la grève générale ! »

La sortie s'effectue avec calme. M. Véron, commissaire de police, chargé du service d'ordre, nous dit qu'aucune arrestation n'a été opérée.

Paris, 26 juin, 6 heures.

Vers cinq heures, un mauvais plaisant fait éclater un pétard aux environs de la Bourse du commerce. L'émotion est un moment très vive. On se précipite de ce côté. L'inspecteur divisionnaire et ses agents ramènent la foule.

Le Comité exécutif de la grève doit, dès ce soir, nommer des délégués chargés d'organiser la surveillance autour des boulangeries des divers quartiers.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 juin 1891.

Le marché est au calme plat et les cours demeurent stationnaires : 3/0, 95.07; 4 1/2 0/0, 105.22.

La Banque de Paris conserve une excellente tenue à 803. C'est un prix d'achat très avantageux et qui est bien loin de correspondre à la valeur réelle du titre.

La Société Générale reste très ferme à 483.75. Ce cours fait ressortir le placement à 5.50 0/0.

Le Crédit Lyonnais maintient sa précédente avance à 800.

La Banque d'Escompte se négocie à 472, en bonnes tendances.

On cote le Crédit Foncier 4,272.

Le Crédit Mobilier ne varie pas à 375, mais les achats du comptant font prévoir une prochaine reprise. Rappelons que le solde du dividende de l'exercice fixé à 43 fr. sera payé à partir du 4^{er} juillet.

Les obligations première hypothèque des Chemins de fer de Porto-Rico s'échangent couramment à 270. Il est bon de rappeler que ces titres échappent à l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, la compagnie ayant pris à sa charge les impôts excédant cinquante centimes par obligation.

Les nouvelles de la souscription à l'Electra sont des plus satisfaisantes. Ce résultat heureux est dû à la communication intégrale que fait à toute demande la Société Française, place Vendôme, du dossier de l'affaire.

Il s'est traité quelques affaires en actions des

Charbonnages d'Urikany à 240 fr. sur des demandes de Vienne.

Les Chemins Economiques font 412.

Chronique Locale ET DE LOUEST

SOUSCRIPTION pour l'Exposition de Saumur

HUITIÈME LISTE

MM.

Forgeau, cafetier, 40 fr. — Dupas, 5 fr. — M^{me} Roche, 4 fr. — Billy Victor, 40 fr. — Yeuve Rolland, 1 fr. — Escarrett, 4 fr. — Levron, 3 fr. — Séné, 0,50 cent. — Guilton, 4 fr. — Poirard, 4 fr. — Mocard, 2 fr. — Béchereau, 40 fr. — Douault, 3 fr. — Bremand, 3 fr. — Perrin, 3 fr. — Frachon, 2 fr. — M^{me} Berge, 4 fr. — Bersoullé, 2 fr. 50. — Affre, 2 fr. — Merle, 4 fr. — Madère, 4 fr. — Trouvé, 5 fr. — M^{me} Meignan, 0,50 cent. — Duteil, 4 fr. — Brunet, charcutier, 5 fr. — Brisson, 5 fr. — Violeau, 4 fr. — M^{me} veuve Ribault, 5 fr. — Gelineau, 2 fr. — Guignon, 4 fr. 50. — Noyer, 4 fr. — Ferré, 4 fr. — Pasquier, 4 fr. — Oury, 4 fr. — Dezoux, 0,50 cent. — M^{me} veuve Dumas, 20 fr. — Joyeux, 4 fr. — Weill, 2 fr. — Mercier, 0,50 cent. — Delaigne André, 0,50 centimes. — Kellerer, 0,50 cent. — Davoine, 0,50 cent.

M^{me} veuve Courtigné, 2 fr. — Pallez, 2 fr. — Vaillot, 4 fr. — Touret, 3 fr. — Canard, 3 fr. — Amosset, 5 fr. — Baugé, 0,50 cent. — Ceyrolles, 5 fr. — Guth, 5 fr. — Proust, 4 fr. — Charton, 0,50 cent. — Guèche, 4 fr. — Breton, 4 fr. — Huberdeau, 0,50 cent. — Pillot, 4 fr. — Durand, 2 fr. — Bessonnet, 0,50 cent. — Souddier, 4 fr.

Boret, 45 fr. — Thibeault, 5 fr. — M^{me} Pajarola, 5 fr. — Bertrand, 5 fr. — Chatain, 40 fr. — Supiot, 2 fr. — Meunier, 4 fr. — Chaussée, 2 fr. — Gouzé, 2 fr. — Bigot, 2 fr. — Brard, 40 fr. — M^{me} veuve Ferbu, 40 fr. — Cesbron, 5 fr. — Charron, 4 fr. — Morinière, 4 fr. — Rapaud, 5 fr. — Ciret, 20 fr. — M^{me} Bourgeois, 5 fr. — Rivière, rentier, 4 fr. — M^{me} Guénée, débitante, 0,50 cent. — Belan, 4 fr.

Fourel, 0,50 cent. — Veuve Chevalier, 0,50 centimes. — Auguste Picoreau, 0,25 cent. — Guignard, 5 fr. — Mignon, 20 fr. — Auboyer, 10 fr. — M^{me} Vacquier, 40 fr. — Treton du Mousseau, 20 fr. — Yvon père, 2 fr. — Davy, 5 fr. — Bouché, 5 fr. — Lambert, 0,50 cent. — Bouché, 4 fr. — Boireau, 0,50 cent.

Brac, 40 fr. — Renou Gabriel, 20 fr. — Gerbert, 2 fr. 50. — Ploquin, 2 fr. 50. — Bazar Henell et Poignant, 40 fr. — Prosper Ollier, 4 fr. — Hallouin, de Varennes, 4 fr. — Poisson frères, 20 fr. — Camain, 5 fr. — Tournoux, 5 fr. — Delamarre, 3 fr. — Chemineau, 5 fr. — Audebeau, 4 fr.

Graveron, 2 fr. — Chalot, 5 fr. — Garnier, 10 fr. — Derouin, 0,50 cent. — M^{me} Mottard, 0,50 cent. — Pécheux, 0,50 cent. — Docteur Coutand, 5 fr. — David, 3 fr. — Sir, 40 fr. — M^{me} Taillebois, 3 fr. — M^{me} Chapin, 2 fr. — Guyot, 4 fr. — M^{me} Salasnier, 2 fr. — M. le curé de Saint-Nicolas, 5 fr. — Hutrel, 40 fr. — M^{me} Ménard, 4 fr. — Alzon, 2 fr. — Airault, 2 fr. — Chevet, débitant, 0,50 cent. — Courtigner, 0,50 cent. — Renard Henri, 4 fr. — Breton, 5 fr. — Guyomard, 2 fr. — Chadaigne, 4 fr. — Jambon, 4 fr. — Vaillot, 2 fr. — Raimbault, 5 fr.

Martin, 45 fr. — M^{me} Guéria, 40 fr. — Girard Albert, 5 fr. — Veuve Savary, 4 fr. — Moreau, 3 fr. — Blondet, 4 fr. — Lecevre, de Brain, 2 fr. — Servat, 20 fr. — Rue, 40 fr. — Girard, relieur, 40 fr. — Léquipé, 2 fr. — Lonis Durand, 0,50 cent. — Desbois, 2 fr. — Brière, 40 fr. — M^{me} Papin, 5 fr. — Cornilleau, 5 fr. — Tortu, 4 fr. — Beugnard, 2 fr. — Guyon, 4 fr. — Ferrand, 4 fr. — Boivinnet, 4 fr. — Gervais, 2 fr. — Billy, débitant, 4 fr. — Gazeau, 4 fr. — Jarry, rue Brault, 5 fr. — Guilton, 2 fr. — Davy, 0,50 cent. — Normand, 4 fr. — Godivier, 4 fr. — Pineau, serrurier, 5 fr. — Girard, 4 fr. — Dron, teinturier, 5 fr. — Buisson, rue Chanzy, 4 fr. — Ribert, 4 fr. — M^{me} Bontemps, 10 fr. — Masson, 0,50 cent. — M^{me} Siroteau, 4 fr. — Girard, 2 fr. — M^{me} Chapeau, 2 fr. — Palustre, rue du Pavillon, 5 fr. — Lemoine, 5 fr. — Guingamp, débitant, 5 fr. — Sanner, restaurateur, 5 fr.

M^{me} Bignon, 40 fr. — Body, 0,50 cent. — Bresson, 0,50 cent. — David, 4 fr. — Dumas, 10 fr. — Bouchard, 4 fr. — Lemaire-Bersoullé, 40 fr. — Rogereau, restaurateur, 5 fr. — Lecomet, ingénieur, 2 fr. — Pétignan, 4 fr. — Bouré, 2 fr. — Taillebois, 4 fr. — Mignerou (Blanzay), 0,50 cent. — Bazantay, rue de la Maréchalerie, 4 fr. — Dumay, 2 fr. — Courtin, 40 fr. — M^{me} Leflet, 5 fr. — Salmon, 2 fr.

NEUVIÈME LISTE

MM.

Guillot, 2 fr. — Boret, 0,50 cent. — Hervouil-Noël, 0,50 cent. — Lepine, 3 fr. — Doré, 4 fr. — Dagan, 0,50 cent. — Pichard fils, 5 fr. — Chaillou, 5 fr. — Vital, 5 fr. — Jégu-Pichard, 5 fr. — M^{me} Soyer, 4 fr. — Barbin, 0,50 cent. — Brouard, 5 fr. — Godin, 5 fr. — Bouchard, 2 fr. — Cassius, 0,50 cent. — Dulour, 40 fr. — Cochet, 5 fr. — Royer, 0,50 cent.

Collin, 5 fr. — Guinrandy, 4 fr. — Renoux, 3 fr. — Cheminand, 4 fr. — Raimbault, 5 fr. — Girard, marchand de meubles, 5 fr. — Gendreau, 5 fr. — Leroux-Raynaud, 3 fr. — Boret, bourellier, 4 fr. — Tremblay, 40 fr. — Favry, 4 fr. — Delugré, 2 fr. — Loyau, 2 fr. — Mauberger, 2 fr. — Anonyme, 3 fr. — M^{me} Frenzer, 5 fr. — Bernard, 5 fr. — Lenepveux, 4 fr. — Rabineau, 5 fr.

Ducamp, rue Bodin, 20 fr. — M^{me} Cordier, 20 fr. — M^{me} Guillemet, 4 fr. — M^{me} Carreau,

0,50 cent. — M^{me} Meguet, 2 fr. — Guignard, 2 fr. — Moisé, 4 fr. — Grillon jeune, 40 fr. — Roux, 5 fr. — Proust, rue Dacier, 10 fr. — Mauriceau-Delâtre, 40 fr. — Picard, 5 fr. — Martin, 20 fr. — Mathieu, 4 fr. — M^{me} Fauchoux, 5 fr. — Closier, 2 fr. — Garreau-Moulard, 2 fr. — Meunier, 4 fr. — Rançon, 0,50 cent. — Raboteau, 4 fr. — Bourgeaiseau, 5 fr.

Anonyme, 10 fr. — Beaurepaire, 2 fr. — Migault, 4 fr. — Picherit, rue Bodin, 40 fr. — Docteur Perrault, 20 fr. — Tarode, 5 fr. — M^{me} veuve Girard-Gauthier, 5 fr. — Guibert, 2 fr. — Cathelineau, 5 fr. — Gath, 0,50 cent. — Anonyme, 5 fr. — M^{me} Gilbert, 2 fr. — Mathieu, 2 fr. — Albert, 5 fr. — Finet, 2 fr. — M^{me} Renault, 0,50 cent.

Raisin, serrurier, 3 fr. — M^{me} Champeaux, 5 fr. — Launay, 40 fr. — Anonyme, 0,50 cent. — Lecoy, 15 fr. — M^{me} Boudent, 2 fr. — Crotte, 4 fr. — Docteur Besnard, 20 fr. — Camille Mesnet, 5 fr. — Allod, 5 fr. — M^{me} Jolly, 5 fr. — M^{me} Girard mère, 5 fr.

CONCOURS

ORGANISÉ PAR LE

Comice Agricole de l'arrondissement de Saumur

EXPOSITION AGRICOLE

PREMIÈRE DIVISION

Machines et instruments agricoles

Première Subdivision réservée à MM. les exposants français et étrangers résidant hors de l'arrondissement de Saumur.

1^{re} Classe, 1^{er} Section. — Instruments d'extérieur

4^{er} Groupe. — Charrues et charrues fouilleuses, charrues polysocs, extirpateurs, houes, scarificateurs, rouleaux et herses, brise-mottes.

Diplôme de prix d'honneur, de grand prix, de premier prix, de mention honorable.

2^o Groupe. — Charrues activées par treuils mus par des animaux ou par la vapeur. Mêmes récompenses.

3^o Groupe. — Semoirs et semoirs d'engrais. Mêmes récompenses.

4^o Groupe. — Moissonneuses-lieuses. Mêmes récompenses.

5^o Groupe. — Faucheuses. Mêmes récompenses.

6^o Groupe. — Moissonneuses et faucheuses. Mêmes récompenses.

2^e Section. — Instruments spéciaux à la viticulture

7^o Groupe. — Charrues, charrues polysocs, herses-échardonnoirs, sarcleuses. Mêmes récompenses.

8^o Groupe. — Pulvérisateurs, soufflets à souffler, sécateurs. Mêmes récompenses.

9^o Groupe. — Greffoirs, machines à greffer et accessoires de greffage. Mêmes récompenses.

Le soir, il annonça à sa mère qu'il allait regagner son poste.

— Déjà s'écria madame de Valdau, qui avait secrètement espéré que Gérard demanderait une prolongation de congé.

— Mais oui, pauvre mère. C'est bien vite te quitter, malheureusement; mais tu sais, mon avenir est en jeu, et ta santé est vraiment beaucoup meilleure. Je doute même que, dans les circonstances actuelles, on m'eût accordé cette prolongation que tu désires.

— Attends au moins que ton congé soit expiré.

— Il est bien près de l'être... Allons, je ne partirai qu'après-demain. Il est convenu, tu le sais, que je m'arrêterai quelques heures à la *Marcairerie*, où il m'est enfin permis, je ne sais trop pourquoi, de rentrer. La permission — que je n'ai d'ailleurs pas demandée — m'est odieuse, comme tout ce qui vient d'eux, mais j'en profite une fois encore pour voir la maison de mon père... Enfin, je resterai près de toi jusqu'à la dernière limite, et je te reviendrai aussitôt que possible, je te le promets.

— Pars donc, et sois heureux, sourit héroïquement la pauvre femme. Tu diras à ma-

demoiselle Vonzof...

— Voici mademoiselle Dubreuil qui vient te voir, interrompit précipitamment l'ami d'Alexandra, qui ne se souciait guère, en ce moment, de voir ce nom chéri mêlé aux doux projets d'avenir que formait pour lui l'imagination maternelle.

Hélène fit une longue visite à la mère de Gérard; et le lendemain, veille du départ, elle fut invitée à partager leur dîner.

En toute autre circonstance, l'officier eût regretté de voir l'intimité de ces dernières heures troublée, si agréablement que ce fût, par une étrangère; mais avec la préoccupation douloureuse qu'il voulait cacher à sa mère — et la franchise ordinaire de leurs relations rendait cette dissimulation fort difficile — ce trio valait mieux que le tête-à-tête.

Absorbé par ses soucis et l'effort qu'il faisait pour ne pas les laisser paraître, Gérard ne remarquait pas que l'aimable visage de mademoiselle Dubreuil n'était rien moins que gai ce soir-là. Il y perdait une partie de son charme, fait de francs sourires et de belle humeur; mais cette mélancolie résignée ne le déparait cependant pas. Il y avait au fond des yeux un

éclat humide, et dans la voix une douceur touchante, qui semblait venir d'une source lointaine, source de larmes que l'on ne voulait pas répandre.

— Au moins, écris-moi souvent, répétait madame de Valdau, en regardant son fils avec cette avidité des mères qui semblent craindre — comme si c'était possible — que les traits chéris ne s'altèrent dans leur souvenir. Et parle-moi de tes amies, la princesse Laghine et mademoiselle Alexandra. Je me les rappelle parfaitement; l'une était bien jolie, l'autre déjà intéressante. Qui m'eût dit alors...

Elle s'arrêta, se souvenant tout à coup de la présence d'Hélène. La jeune fille semblait, d'ailleurs, n'avoir rien entendu, quoiqu'elle fût peut-être un peu plus pâle depuis un instant. Il aurait pu paraître étrange qu'elle ne relevât pas le nom des demoiselles Vonzof, qu'elle aussi avait connues, dans des circonstances certainement inoubliées. Mais qui songeait à observer Hélène ce soir-là?

Il passèrent dans le petit salon, où madame de Valdau avait réuni tout ce qui lui restait de son cher mort. Vis-à-vis d'une panoplie où étincelaient des armes, le colonel, dans son cadre drapé de velours noir, souriait d'un

beau sourire franc et gai, qui rappelait celui de son fils. Gérard s'arrêta devant ce portrait.

— J'ai juré de te venger, murmura-t-il entre ses dents. Que la vengeance est longue à venir! Et tout, tout découlant de cette source détestée...

Il pensait à Herbert, dont la figure froide et moqueuse s'était dressée entre son regard et le noble visage de l'officier mort au champ d'honneur. Si, en face de ce portrait, la pensée de la vengeance appelée, passionnément désirée, hantait toujours son cerveau, jamais ce n'avait été avec une telle intensité que ce soir. Oui, l'heure des rémunérations lui semblait longue à venir.

Il se tourna vers sa mère. Elle le regardait, toute blanche, les yeux en larmes, comme si, en le voyant près de son père, auquel il ressemblait, un douloureux pressentiment lui eût étroit le cœur.

— Mère, tu es souffrante? s'écria-t-il en se rapprochant d'elle.

— Oui, depuis un instant. Oh! ce ne sera rien; mais je ne me sens pas tout à fait bien, et je crois qu'un peu de repos m'est nécessaire. Hélène, ma chérie, je vous demande pardon de vous quitter ainsi. Dans un moment, je serai mieux... je reviendrai.

(A suivre.)

4^e Classe. 1^{re} Section. — Instruments d'intérieur

- 1^{er} Groupe. — Machines à battre en travers à grand travail, mues par manèges ou par vapeur, nettoyant mieux le grain. Mêmes récompenses.
- 2^e Groupe. — Machines à battre en long et en travers les mieux appropriées aux besoins de la petite culture, et rendant le grain le mieux nettoyé. Mêmes récompenses.
- 3^e Groupe. — Tarares, trieurs. Mêmes récompenses.
- 4^e Groupe. — Broyeurs de chanvre. Mêmes récompenses.
- 5^e Groupe. — Pompes. Mêmes récompenses.
- 6^e Groupe. — Appareils de laiterie. Mêmes récompenses.
- 7^e Groupe. — Clôtures de prairies. Mêmes récompenses.

2^e Section. — Instruments spéciaux à la viticulture et à la vinification

- 8^e Groupe. — Pressoirs, foulloirs, égrenoirs. Mêmes récompenses.
- 9^e Groupe. — Caves à fermentation, tonneaux. — Mêmes récompenses.
- 10^e Groupe. — Tuteurs, raidisseurs; différents systèmes de palissage. — Mêmes récompenses.
- 11^e Groupe. — Pompes de soutirage, appareils de cave. Mêmes récompenses.

3^e Section

- 12^e Groupe. — Instruments divers non prévus. Mêmes récompenses.

Deuxième Subdivision réservée à MM. les exposants résidant dans l'arrondissement de Saumur.

Même classification en classe, section, groupe. Mêmes récompenses.

DEUXIÈME DIVISION

Produits de l'agriculture

Dans cette division, à l'exception toutefois du troisième groupe, les exposants résidant dans l'arrondissement sont seuls admis au concours.

1^{re} Section

- 1^{er} Groupe. — Échantillons de blés, graines, racines. Mêmes récompenses.
- 2^e Groupe. — Collection de porte-graines cultivés et récoltés en Maine-et-Loire. Mêmes récompenses.

Ces récompenses ne seront distribuées qu'en rapport de la qualité des produits exposés.

- 3^e Groupe. — Beurres, fromages. Mêmes récompenses. 1^{er} prime 20 fr.; 2^e prime 13 fr.
- 4^e Groupe. — Engrais, soufre, sulfate de fer et de cuivre, insecticides, autres matières utiles à l'agriculture et à l'horticulture.

Les exposants français et étrangers résidant hors de l'arrondissement seront admis à concourir dans ce groupe avec les exposants résidant dans l'arrondissement.

2^e Section. — Produits viticoles

- 1^{er} Groupe. — Raisins destinés à la cuve, provenant de cépages français, coupés ou présentés sur pied. Mêmes récompenses.

- 2^e Groupe. — Raisins destinés à la cuve, provenant de cépages français greffés sur plants américains, coupés ou présentés sur pied.

L'exposant devra indiquer la variété du porte-greffe. Mêmes récompenses.

- 3^e Groupe. — Raisins destinés à la cuve, provenant directement de plants américains, avec les noms des variétés, coupés ou présentés sur pied. Mêmes récompenses.

- 4^e Groupe. — Collection de vignes américaines ou de greffés sur américains, présentés en rameaux, en plants racinés et en pots. Mêmes récompenses.

- 5^e Groupe. — Vins rouges de cépages français. Mêmes récompenses.

- 6^e Groupe. — Vins blancs de cépages français. Mêmes récompenses.

- 7^e Groupe. — Vins rouges et blancs de cépages américains. Mêmes récompenses.

- 8^e Groupe. Vins mousseux. Pas de récompenses.

TROISIÈME DIVISION

- 1^{er} Groupe. — Produits de l'apiculture. Diplôme de premier prix. Diplôme de mention honorable.

- 2^e Groupe. — Matériel d'apiculture. Mêmes récompenses.

(A suivre.)

TIR AUX PIGEONS

La Société du Tir aux Pigeons de Saumur annonce, pour le lendemain des courses de Verrie, mardi 7 juillet, une réunion dont le programme vient d'être publié.

Le Grand Prix de Verrie comprend de très jolis objets d'art qui sont exposés chez M. Bouchereau, armurier, rue d'Orléans.

1^{er} Prix : *Le Printemps*, par Foretan, terre cuite médaillée au Salon de 1890.

2^e Prix : Une paire de vases japonais en bronze.

3^e Prix : Un joli panier de voyage pique-nique.

4^e Prix : Une potiche en porcelaine de Chine. Sept pigeons à 23 mètres. — 20 fr. d'entrée.

RÉUNION AMICALE

DES OFFICIERS DE RÉSERVE ET DE L'ARMÉE TERRITORIALE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Nous lisons dans l'*Armée Territoriale* :

« Quelques-uns de nos camarades en résidence à Saumur ou dans l'arrondissement avaient pris récemment l'initiative de la fondation d'une Réunion amicale ayant pour but de permettre aux officiers de la région de se mieux connaître et de resserrer les liens de bonne camaraderie qui doivent exister entre eux. Nous sommes heureux d'annoncer que le projet de cette Réunion, qui date de mars dernier, est aujourd'hui en pleine voie de réussite. Samedi dernier, en effet, un groupe important d'officiers et assimilés de tous grades, de toutes armes et de tous services, se réunissait à Saumur, à l'hôtel Budan, et nommait aussitôt un comité provisoire, chargé d'élaborer les statuts de la Réunion amicale.

« Ce Comité est ainsi composé :
 Commandant Ferbu, président;
 Capitaine Marquoy, membre;
 Lieutenant Pelou, membre;
 Lieutenant Roland, membre;
 Sous-lieutenant Chevrier, membre;
 Sous-lieutenant Eluère, membre;
 Médecin-major Bontemps, secrétaire.

« La composition de ce comité, qui s'est réuni jeudi, pour élaborer définitivement les statuts, est, pour la Réunion amicale, un gage certain de succès. Grâce au zèle et au dévouement des membres du comité provisoire, parmi lesquels se trouvent quelques-uns des plus ardents promoteurs de l'idée de cette création, la Réunion, comme toutes celles de ce genre, rendra bientôt de signalés services à nos camarades de l'arrondissement de Saumur. Là encore les officiers des réserves ont été bien inspirés. Ils ont compris que c'est seulement en se groupant, sans distinction d'armes et de services, qu'ils développeront efficacement parmi eux l'esprit de corps et, avec l'esprit de corps, l'esprit militaire. »

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 23 juin. — Maurice-Paul-René Besnier, rue de la Butte-des-Moulins.

MARIAGE

Le 23 juin. — Victor-Laurent Jumelle, tailleur à l'École de cavalerie, a épousé Marie Marthe, domestique, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 24 juin. — Madeleine Marchand, veuve Pierre Robineau, à l'Hôpital.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

A l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements de la Sarthe, de l'Indre-et-Loire, du Maine-et-Loire et du Loir-et-Cher pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira de Tours, le samedi 11 juillet à 14 h. 3 matin.

Il desservira les stations comprises entre Trélazé, Sainte-Maure, Verneuil-Saint-Germain, Mennetou-sur-Cher, Châteaurenault, Plessis-Pellouailles, Longué, Arnage, La Chapelle-du-Chêne, La Flèche, Aubigné, Romorantin, Tours, Blois et Mer.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le jeudi 16 juillet à minuit 45 (nuit du mercredi au jeudi).

Toutefois, les voyageurs auront la faculté de partir, soit par ce train, soit par le train n° 4 partant de Paris à 12 h. 43 matin, les 17, 18, 19 et 20 juillet.

Prix des places, aller et retour (timbre quittance de 0,10 c. non compris) : 2^e classe, 19 fr.; 3^e classe, 13 fr. 50.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré, et au plus tard le 10 juillet à 6 heures du soir.

CHRONIQUE VINICOLE

On écrit de Saumur, 22 juin, à la *Revue viticole* :

« Nos vignes, qui étaient bien en retard, ont regagné le temps perdu; elles sont magnifiques et bien préparées, la floraison commence.

« Espérons que les maladies si redoutables, dont nous sommes envahis, n'empêcheront pas, cette année, une bonne récolte.

« Tous nos vigneronniers ont l'intention de combattre de plus en plus le fléau, et reconnaissent enfin l'efficacité du traitement contre le mildiou.

« Quoiqu'il reste peu de vin au vignoble, il serait facile aux acheteurs d'obtenir aujourd'hui à des prix plus bas qu'il y a cinq ou six semaines.

« Avis aux acheteurs, car la qualité de nos vins de 1890 est reconnue excellente. »

On écrit de Tours, le 23 juin, à la même revue :

« L'Indre-et-Loire est peut-être une des contrées où l'on se plaint le moins : la vigne et toutes les récoltes y sont actuellement dans de bonnes conditions. »

De Nantes, le 22 juin :

« La semaine a été favorable aux vignes, et la température va permettre à la phase de la floraison de se développer dans des conditions bien meilleures que celles sur lesquelles on comptait, il y a peu de jours encore. »

ANGERS. — L'agression de la rue des Minimes. — Nous avons dit hier que personne n'était accouru au secours des époux Lerouge, victimes de l'agression de la rue des Minimes. Ce détail doit être rectifié, dit le *Journal de Maine-et-Loire*.

Les cris de l'homme et de la femme ont été entendus par les agents. Ceux-ci sont arrivés en toute hâte et ont ainsi probablement sauvé la vie à la femme sur laquelle les forcenés s'acharnaient avec rage.

A la vue des uniformes, les gradins se sont enfuis, mais l'un d'eux a pu être immédiatement saisi par les agents. Les autres ont été arrêtés le lendemain.

Voici les noms des cinq vauriens :

Les frères Villet, Léon et Alexis; le premier âgé de 20 ans, le second de 19.

Les frères Guilloux, François et Jean; le premier a 18 ans, le second 16.

Froger, André, 19 ans.

Ils habitaient tous au n° 103 de la rue de la Madeleine.

Froger est un garnement de la pire espèce.

Dernièrement, le tribunal correctionnel le condamnait à un an de prison, également pour attaque nocturne. Froger avait porté deux coups de couteau à deux pontonniers.

Après sa condamnation, ce misérable avait été laissé libre. A ce sujet, nous n'avons pu nous empêcher de témoigner notre surprise.

On voit quel bel usage Froger a fait de sa liberté.

MOYEN ÉCONOMIQUE DE DÉTRUIRE LES HERBES DES ALLÉES

Il suffit d'arroser les allées avec de l'eau additionnée d'acide sulfurique à raison de 4 grammes par litre. Le moyen est radical.

PAUL GODET, propriétaire-gerant.

Dernières Nouvelles

Paris, 27 juin, 12 h. 20 soir.

Malgré les décisions votées dans la réunion des boulangers et bouchers tenue hier, la situation de la grève reste la même.

La plupart des boulangers continuent de travailler.

Aucune grève de bouchers n'est signalée.

Pas d'incidents.

HAVAS.

Théâtre de Saumur

Bureaux : 7 h. 1/2.

Rideau : 8 heures.

TOURNÉE FRÉDÉRIC ACHARD

SAMEDI 27 Juin 1891

Seule représentation extraordinaire avec le concours de

DUMAINE, TAILLAGE, LACHRESSONNIÈRE

Et plusieurs Artistes des principaux théâtres de Paris

LE JUIF-ERRANT

Drame en 5 actes et 13 tableaux, d'EUGÈNE SUE et ADOLPHE D'ENNERY.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 4 l. 50 le litre
 — de Montpellier, 45°, 4 l. 75 —
 — d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

Baisse de Prix sur le SUCRE

« Purger sûrement et agréablement était un problème depuis longtemps cherché, et tous ceux qui ont eu le malheur d'être obligés d'avoir recours aux eaux minérales nauséabondes, au sulfate de magnésie âcre et amer, à l'huile de ricin, contre laquelle l'estomac se révolte, et à toute la série des autres purgatifs d'un goût si détestable, auront pour M. Rogé une véritable reconnaissance de les préserver de ces odieuses drogues qui ajoutent encore à la tristesse de l'état de maladie. » Poudre de Rogé, 2 fr. le flacon. 19, rue Jacob, Paris, et 9, rue du Quatre-Septembre.

UN DEMI SIÈCLE DE SUCCÈS

Le Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est

L'ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**

Recommandé contre les maux les plus graves. Boisson hygiénique et rafraichissante.

Préparatif contre les Épidémies.

Eau de toilette et dentifrice très appréciés. Fabr. à Lyon. Maison à Paris, 41, rue Richer.

Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.

Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Maison BOUCHET. J. COUTARD, Successeur

Coiffeur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

VOS CHEVEUX

ne tomberont plus, ils conserveront leur couleur naturelle si vous employez la *Sève Capillaire Pommade et la Lotion* du docteur R... qui en favorisent la croissance et détruisent les pellicules en 8 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité.

Les MÈRES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la *Sève Capillaire Lotion* pour les soins de leur toilette.

La Lotion, 3 fr., la Pommade, 3 fr. 50.

Liquidation judiciaire Talluchet

Par ordre de M. le Juge-commissaire, et en exécution de l'article 566 du Code de commerce, MM. les créanciers vérifiés et affirmés de la liquidation judiciaire Talluchet, de Montreuil, sont invités à retirer du greffe du Tribunal de commerce leur bordereau sur timbre et à se rendre, munis de ce titre, chez le liquidateur, M. Doussain, 10, rue des Basses-Perrières, le mardi 30 juin, à 4 heures, pour toucher un dividende de 12.50 0/0.

(476) Le Greffier, COLLIN.

A LOUER

PRÉSENTMENT

CINQ BELLES PIÈCES au rez-de-chaussée, et DEUX AUTRES au premier étage, dépendant d'une maison située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 27, avec Parterres.

S'adresser à M. LEROY, à côté, n° 29. (435)

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉCÈS

Vaste exploitation de carrière de tuffeaux

SITUÉE A SAINT-CYR-EN-BOURG

S'adresser à M^{me} V^e CLAVEAU, ou à M. BULEAU, géomètre au Coudray-Macouard.

A Sainte - Geneviève

Précédemment rue du Marché-Noir

Actuellement 8, Rue du Puits-Neuf, 8.
SAUMUR

Tapisseries Artistiques

COUPE D'HERBE de 1^{re} qualité

A VENDRE

S'adresser à Louis BAYET, garde au château de Saint-Florent, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (468)

A Louer présentement

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES

Magasin et APPARTEMENTS au rez-de-chaussée, Chambres au 2^e, caves et greniers, rue de la Comédie. — S'adresser à M^{me} THIFFOINE, 85, rue d'Orléans.

CIDRES

M^e ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 38 fr. la barrique.

S'adresser route de Rouen, n° 21 bis. (143)

A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

ENTREPOT

CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

UN ANCIEN MILITAIRE, 29 ans, muni de bons certificats, ayant été Valet de chambre et Cocher. DEMANDE L'UN DE CES DEUX EMPLOIS.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE A ACHETER UN PETIT CHIEN BOULEDOGUE-RATTIER.

S'adresser au bureau du journal.

Epicierie Parisienne

IMBERT ET FILS

55, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

HUILE D'OLIVE DE NICE

Qualité extra, garantie pure, 1/2 kil. 1 f. 20, le litre 2 f. 20. — Par 5 kil. : le kil. 2 f. 20; par 10 kil. : 2 fr.

VINAIGRE d'Orléans, le litre 50 garanti pur vin, 70

ALCOOL A BRULER, sans odeur, le litre 1 fr. 50.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 JUIN

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		Obligations du CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)		
3 0/0	95	ACTIENS	Nord	1887 50	Compagnie parisienne du Gaz	393 75	Compagnie parisienne du Gaz	531 75
3 0/0 1891	93 80	Banque de France	Orléans	1510	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	469	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	373 75
3 0/0 amortissable	95 90	Banque d'Escompte	Ouest	1048 75	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	470	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	22 50
4 1/2 1883	105 10	Comptoir national d'Escompte	Compagnie parisienne du Gaz	1400	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	466	— 6 0/0 2 ^e série	23
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	Transatlantique	540	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	426	— obligations à lots	87
Oblig. 1855-60 3 0/0	545	Crédit Industriel et Commercial	Canal de Panama	31 75	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	463	Suez 5 0/0 remboursable à 500	600
— 1865 4 0/0	528	Crédit Lyonnais	Suez	2782 50	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)			
— 1869 3 0/0	418	Crédit Mobilier	VALEURS ÉTRANGÈRES		Est 3 0/0 anc. r. à 500	435	Emprunt russe 1862 5 0/0	98 30
— 1871 3 0/0	411	Dépôts et Comptes courants	Autrichien 4 0/0 or	—	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	448	— 1889 4 0/0	99 15
— 1875 4 0/0	526	Société Générale	Dettes d'Egypte 6 0/0	489 25	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	448	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	99 15
— 1876 4 0/0	525	Est	Extérieur 4 0/0	74 50	Nord 3 0/0 r. à 500	450 25	— 2 ^e	—
— 1886 3 0/0	410	Paris-Lyon-Méditerranée	Hongrie 4 0/0 or	93 05	Orléans 3 0/0 r. à 500	445	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
Bons de liquidation	518	Midi	Italie 5 0/0	94	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	447	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30
Chartres	6		9 34	10 12	2 51	9 41
Château-du-Loir	10 13		12 22	1 58	6 35	12 28
Noyant-Méon	11 20		1 5	3 8	7 40	1 13
Limiers-Bouton	11 29			3 17	7 49	
Vernantes	11 43			3 30	8	
Blou	11 54			3 41	8 10	
Vivv	12 2			3 49	8 17	
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 48
(départ)	12 23		1 44	4 14	8 34	1 54
Nantilly (arrivée)	12 31			4 22	8 41	
SAUMUR (État)						
(arrivée)	12 41			4 34	8 51	
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56
Montreuil-Bellay		9 41	11 24		2 15	4 57
Thouars		10 17	11 57		2 44	5 51
Niort			3 58		4 30	8 42
Saintes					6 24	11 52
Bordeaux					9 52	4 18

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Bordeaux			5 40		8 20	
Saintes			7 12	9 9	11 39	6 40
Niort	5 25		9 42	10 51	2 5	5 13
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16
Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29
SAUMUR (État)						
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin		3 13	5 42
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20
Nantilly (départ)		7 36	11 36		3 4	5 31
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39	10 59
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43	11 7
Vivv	8 11	12 10			3 28	5 57
Blou	8 20	12 19			3 36	6 6
Vernantes	8 33	12 33			3 47	6 19
Limiers-Bouton	8 46	12 45			3 58	6 31
Noyant-Méon	9 1	12 58			2 15	4 10
Château-du-Loir	10 22	2 4			2 55	5 22
Chartres	2 47				5 56	9 26
Saintes	5 50				7 30	11 50
Bordeaux						2 27

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31		7 41	4 34
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50		8 39	4 56
Chinon	9 4	1 7	7 14		9 4	5 10

POITIERS — MONTEUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Marc. soir	Omn. matin	Omn. soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53			
Moncontour	7 41	10 47	2 42			
Loudun	8 42	1 39	3 56			
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35			
(dép.)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30	
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43	
Baugé	7 44	9 51	5 30	5 21	9 56	
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5	
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30	
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12		

ANGERS — DOUÉ — MONTEUIL — POITIERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Marc. soir	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30	
Martigné	6 1	8 26	11 1	1 12	8 4	
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13	
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28	
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37	
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54	
(dép.)	7 38		1 26	2 21	9 17	
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14	
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49	
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte soir
Nantes d.	10 47		8 25	8 52	12 7	3 10	3 10
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12 12	2 57	5 10	5 20
La Ménitrie	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41
Saumur ar.	3 47	7 46	11 41	1 11	4 20	5 56	6 58
(dép.)	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 29
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte soir	Omn. mixte matin
Paris (départ)	9 25	11 45	11 15	12 45	11 20	11 20
Tours (départ)	1 34	4 51	7 15	10 47	2 53	5 25
Langeais	2 23	5 46	8	11 39	3 30	6 8
Port-Boulet	2 45	6 18	8 39	12 11	3 50	6 43
Varennes		6 29	8 51	12 22		6 54
Saumur (arrivée)	3 2	6 40	9 4	12 33	4 5	7 12
(départ)	3 8	6 52	9 12	12 39	4 9	7 25
Saint-Martin		7 6	9 26	12 51		7 32
Saint-Clément		7 13	9 33	12 57		7 39
Les Rosiers		7 21	9 41	1 4		7 47
a Ménitrie	3 31	7 32	9 52	1 13	4 32	7 48
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	1 54	4 57	8 12
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38	6 46	8 32